

LA TROISIÈME ÉDITION DE L'ORGANON DANS L'ŒUVRE DE SAMUEL HAHNEMANN

Docteur Bruno Laborier

**PROJET RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION HOMÉOPATHIQUE
PIERRE SCHMIDT**

Résumé :

« Organon de l'art de guérir », titre de la troisième édition de l'Organon, représente une publication majeure de Samuel Hahnemann. Le sous-titre : *aude sapere*, qui signifie : aie l'audace d'être un sage, persiste inchangé comme le titre dans les éditions suivantes de l'Organon. La troisième édition de l'Organon expose les convictions de Hahnemann sur la médecine en 1824.

Les bases conceptuelles de l'homéopathie sont exposées dans les paragraphes un à 81 : concept de guérison, concept de conservation de la santé, compréhension de la maladie, mode d'action des médicaments, loi de guérison, effet de deux maladies simultanées dans le même corps, trois manières d'employer les remèdes; ce sont les mêmes que celles de la deuxième édition de l'Organon.

Les paragraphes 82 à 318 traitent de la nature du procédé curatif ; ils sont constitués de trois parties : ce qu'il est nécessaire de savoir de la maladie dans le but de guérir, la recherche des instruments destinés à la guérison des maladies naturelles et la recherche de la puissance pathogène des médicaments, et enfin l'emploi des médicaments pour la guérison des maladies naturelles, associé au régime de vie qui doit être observé. La présentation de ces parties est identique à celle de la deuxième édition de l'Organon.

Hahnemann a conservé la numérotation des paragraphes de la deuxième édition de l'Organon, en ajoutant deux sous paragraphes dans la troisième édition.

Deux paragraphes supplémentaires, les paragraphes 319 et 320 traitent du magnétisme animal, appelé mesmérisme.

220 paragraphes sont communs à la deuxième et à la troisième édition de l'Organon : ces deux éditions sont donc très proches. La troisième édition présente 12 paragraphes qui sont restés inchangés jusqu'à la sixième édition incluse.

La première édition de l'Organon a mis en place les murs porteurs des éditions suivantes ; la deuxième édition a mis en place les principes d'expérimentation des remèdes chez l'homme sain. La troisième édition approfondit le travail de la deuxième édition, en particulier sur le traitement des maladies psychiques, et introduit quelques notions des trois maladies chroniques miasmatiques sur lesquelles Hahnemann travaillait alors.

La lecture des journaux de malades de Hahnemann montre une continuité presque totale entre les principes généraux présentés dans la troisième édition de l'Organon et leur mise en pratique dans les observations des journaux de malades. Cependant, les trois maladies

chroniques miasmiques ne semblent pas un guide pour la prescription des remèdes, en particulier pendant la période parisienne de Hahnemann.

Principaux documents utilisés :

La troisième édition de l'Organon a été étudiée dans « Samuel Hahnemann : Organon-Synopse » (1).

Les principaux écrits mineurs de Samuel Hahnemann ont été étudiés dans « Samuel Hahnemann : Gesammelte kleine Schriften » (2).

J'ai étudié les douze premiers volumes de la série française des journaux de malades de Samuel et Mélanie Hahnemann, et j'ai consulté quelques volumes de la série allemande de Samuel Hahnemann dont le seizième volume publié (D16) (3) et le vingt deuxième volume publié (D22) (4).

1. INTRODUCTION :

La troisième édition de l'Organon s'intitula : « **Organon de l'art de guérir** », avec pour sous-titre: *Aude sapere*, terme latin qui signifie : aie l'audace d'être un sage. Ce titre et ce sous-titre, apparus dans la deuxième édition de l'Organon, furent conservés dans les éditions suivantes de l'Organon.

La troisième édition de l'Organon fut publiée à Dresde en 1824.

Pour ce qui fut de la première édition de l'Organon et de la deuxième édition de l'Organon dans l'œuvre de Samuel Hahnemann, j'en ai déjà rédigé deux études séparées (5).

Hahnemann reprit **l'avant-propos de la première édition de l'Organon**. En voici deux extraits : « Dans mes recherches, je trouvai le chemin de la vérité que j'ai dû emprunter seul... » ; « Les résultats de mes convictions sont déposés dans ce livre » (1). Cet avant-propos disparut à partir de la quatrième édition de l'Organon.

Hahnemann reprit ensuite **l'avant-propos de la deuxième édition de l'Organon** : « ... les exigences pour le vrai art de guérir, tant dans les matériaux que dans les lois de leur maniement, ne sont à trouver nulle part ailleurs que dans la nature perceptible à nos sens, dans les observations attentives et honnêtes, et dans les essais les plus purs possible, et doivent être trouvées fidèlement et sans aucun mélange contrefait de précepte arbitraire, comme il doit être convenable à la haute valeur de la chère vie humaine . » (1). Cet avant-propos disparut dans les éditions suivantes de l'Organon.

L'avant-propos de la troisième édition de l'Organon s'intitula : « Quelques mots pour la publication de la troisième édition ». En voici le début :

« Ces cinq dernières années depuis la publication de la deuxième édition de l'Organon, la vérité de l'art de guérir homéopathique a rencontré tant de succès auprès des médecins qu'elle ne peut plus à présent, malgré les écrits diffamatoires qui n'ont cependant pas manqué sur le sujet, ni être assombrie, ni même être détruite. Je me réjouis de bienfait qu'elle a déjà démontré aux êtres humains, et

regarde avec un plaisir profond les temps proches, où, quand je ne serai plus ici-bas, l'espèce humaine à venir, rendra justice à ce cadeau de Dieu de bonté et profitera avec reconnaissance de la bénédiction pour la diminution de ses souffrances corporelles (et de l'âme).

La bonne traduction de la précédente édition en français contribuera beaucoup à la propagation de ces bonnes choses dans les pays étrangers, traduction qu'un philanthrope pur, le baron von Brunnov, mon ami érudit, réalisa avec beaucoup de dévouement (6)... » Köthen, Pâques 1824 (1).

Cet avant-propos disparut dans les éditions suivantes de l'Organon.

Evolution de Samuel Hahnemann entre 1819 (année de la publication de la deuxième édition de l'Organon) **et 1824** :

- Evolution des publications de Samuel Hahnemann :

Hahnemann publia quelques petits articles sur le traitement de la fièvre scarlatine lisse et de la fièvre miliary pourprée, mais ils sont intégrés dans la troisième édition de l'Organon.

Publication pour défendre le droit de préparer et de distribuer lui-même les remèdes homéopathiques, au cours de son procès avec les pharmaciens (1820) (2).

Publication du sixième volume de la Matière médicale pure (1821).

Publication de la deuxième édition de la Matière médicale pure (premier volume en 1822, deuxième volume en 1824).

Préparation de la rédaction sur les Maladies chroniques.

- Evolution personnelle de Samuel Hahnemann :

Hahnemann vécut presque dix ans à Leipzig entre 1811 et 1821.

Le 16 décembre 1819, les pharmaciens de Leipzig déposèrent une plainte contre lui pour dommages financiers. Ils argumentaient qu'il fabriquait et délivrait des remèdes, les privant ainsi de leur propre exercice. En mars 1820, le jugement fut favorable aux pharmaciens, malgré les arguments écrits et oraux de Hahnemann ; le jugement limita la délivrance des médicaments aux cas d'urgence ou pour les patients vivant à l'étranger, ou gratuitement pour les indigents.

Hahnemann traita en 1820, d'abord avec succès, le comte autrichien Schwarzenberg, atteint d'athérosclérose évoluée avec accidents vasculaires cérébraux répétés; puis le comte mourut en octobre 1820 malgré les soins de Hahnemann ; des médecins de l'école officielle accusèrent alors Hahnemann d'inefficacité de son traitement.

Hahnemann décida de quitter Leipzig. Il trouva refuge à Köthen où le duc Ferdinand lui permit de préparer et distribuer lui-même ses remèdes début avril 1821. Il s'y installa à la fin avril 1821. La vie à Köthen était alors marquée par l'isolement lié à une petite ville. Il devint également médecin attitré et conseiller aulique du duc Ferdinand (4).

Hahnemann eut 69 ans en 1824.

2. CONTENU DE LA TROISIEME EDITION DE L'ORGANON :

Il commençait par une introduction sur le contenu de l'Organon : présentation des paragraphes de l'Organon, puis introduction sur les guérisons effectuées jusqu'à présent sans le savoir par homéopathie; puis il continuait par une étude analytique des paragraphes de la

troisième édition de l'Organon, puis par une étude synthétique de la troisième édition de l'Organon.

Les extraits cités en caractère gras l'étaient aussi dans le texte de l'Organon-Synopse (1).

Je me suis attaché à ne rapporter que certains passages inchangés depuis la troisième à la sixième édition de l'Organon, et certains passages spécifiques à la troisième édition (précisés à chaque fois). Certains passages inchangés de la deuxième à la sixième édition de l'Organon ont déjà été exposés dans un texte précédent (5).

Présentation sommaire des paragraphes de l'Organon :

« Paragraphe 13 : Les changements de l'état de santé dans les maladies (les symptômes de la maladie) ne peuvent être guéris que par des remèdes qui ont la faculté d'effectuer également des changements de l'état de santé chez l'homme. »

« Paragraphe 17 : Par les symptômes médicaux opposés (**traitement antipathique**), les symptômes persistants de la maladie ne sont pas pour autant guéris. »

« Paragraphe 32 : Les maladies chroniques restent inchangées par les traitements non homéopathiques qui ne sont pas violents. »

« Paragraphe 34 : De même, des traitements violents avec des remèdes allopathiques ne guérissent aucune maladie chronique, mais la suppriment seulement aussi longtemps que dure l'attaque violente avec les médicaments qui ne peuvent produire aucun des symptômes semblables à ceux de la maladie ; plus tard, la maladie ressort aussi grave et même plus grave. »

« Paragraphes 38 et 39 : Mais il en est bien autrement par la survenue d'une maladie plus forte, **semblable** à l'ancienne ; car celle-ci est anéantie et guérie par la maladie plus récente. »

« Paragraphe 108b : De même les maladies chroniques miasmiques restent semblables à elles-mêmes doivent être examinées d'après l'étendue de leurs symptômes dans le but de la guérison, comme les maladies épidémiques aiguës, mais encore plus précisément qu'il arrivait jusqu'à présent. » Extrait spécifique de la troisième édition.

« Paragraphe 167b : Pour la guérison des maladies chroniques, les effets primaires ou les aggravations homéopathiques par les remèdes de longue durée d'action ont lieu parfois pendant plusieurs jours. » Extrait spécifique de la troisième édition.

Introduction : guérisons effectuées par homéopathie sans le savoir dans la pratique précédente.

Cette introduction à la troisième édition garda l'énoncé de la loi de similitude, déjà formulée dans la deuxième édition de l'Organon : « **Pour guérir de manière douce, rapide, certaine et durable, choisissez dans chaque cas de maladie, un médicament qui peut produire lui-même une souffrance semblable à celle qu'il doit guérir !** »

Cette formulation resta inchangée dans les éditions suivantes.

Hahnemann reprit des exemples de guérison homéopathique dans la pratique médicale précédant son époque. Dans chaque cas, le ou les auteurs furent référencés mais les références furent numérotées seulement à partir de la troisième édition de l'Organon. Le contenu est resté le même dans les deuxième et la troisième éditions à deux nuances près : il existait une note supplémentaire dans les troisième et quatrième éditions au sujet de Mercurius solubilis et de son indication dans l'angine membraneuse ; cette note a disparu dans les éditions suivantes ; il existait une note supplémentaire pour le traitement des brûlures : « **L'eau de vie chaude et même très chaude est beaucoup plus rapidement et beaucoup plus sûrement secourable, parce qu'elle est encore plus homéopathique que celle qui n'est pas réchauffée.** Et ceci est confirmé avec étonnement par l'expérience. » Cet ajout resta inchangé dans les éditions suivantes.

Etude analytique des paragraphes de la troisième édition de l'Organon (1):

Le texte de la troisième édition de l'Organon fut présenté en 320 paragraphes numérotés ; en fait les paragraphes 216, 217, et 218 n'existaient pas dans les deuxième et troisième éditions de l'Organon (ils ont été oubliés dans la rédaction de l'Organon) ; la numérotation des paragraphes un à 318, fut la même dans les deuxième et la troisième éditions ; pour la troisième édition deux paragraphes supplémentaires ont été ajoutés au corps du texte : les paragraphes 108b et 167b. Les paragraphes 319 et 320, qui n'existaient pas dans la deuxième édition, traitaient du mesmérisme ; ces paragraphes restèrent dans les éditions ultérieures. Il existait donc au final **319 paragraphes** pour cette troisième édition de l'Organon.

Paragraphe un : « La première et **l'unique** vocation du médecin est de rétablir la santé des personnes malades : c'est ce que l'on appelle guérir 1). »

« 1) Et non pas (comme tant de médecins épris de gloire l'ont fait jusqu'à présent, gaspillant forces et temps) élaborer des pensées vides et des hypothèses sur la nature interne du processus vital et de l'origine des maladies à l'intérieur – invisible – de soi-disant systèmes, ou rechercher d'innombrables explications sur l'apparition des maladies et de leur origine la plus intime (restant toujours cachée) et cetera, en utilisant des mots incompréhensibles et enveloppés d'un langage abstrait emphatique devant sonner savant pour étonner les ignorants – pendant que le monde malade gémit en vain pour avoir de l'aide. De telles idées romanesques savantes (que l'on nomme **médecine théorique**, et qui a même ses propres chaires), nous en avons à présent vraiment assez et il est bien temps que tous ceux qui se disent médecins, cessent enfin de tromper les pauvres gens avec des verbiages, et **commencent** par contre maintenant **à traiter**, c'est à dire vraiment à aider et à guérir. »

Le paragraphe lui-même fut identique de la deuxième à la sixième édition ; mais la note 1) ajoutée n'est restée définitive qu'à partir de la troisième édition de l'Organon.

Paragraphe 13 : « Comme les **maladies** ne sont rien d'autre qu'un **changement de l'état de santé du sujet sain**, qui s'exprime par les signes de la maladie, et comme la **guérison** n'est possible, de la même façon, que par un **changement de l'état de santé du malade en sujet sain**, on voit facilement que les **remèdes** ne peuvent guérir les maladies que s'ils possèdent la faculté de faire changer l'état de santé de l'homme, qui est basé sur ses sensations et ses activités, et que leur faculté de

guérison repose uniquement sur leur faculté de transformer l'état de santé de l'homme.»

Paragraphe 15 : « Personne ne peut donc nier que la nature curative des médicaments n'est pas reconnaissable en soi ; et même dans des expériences pures par les observateurs les plus ingénieux sur les médicaments, rien d'autre dans les remèdes ou les médicaments ne peut être perçu que cette faculté d'engendrer des changements nets de l'état de santé dans le corps humain, et surtout de faire changer la santé des **personnes saines**, et de faire naître divers symptômes morbides particuliers dans ce corps humain ; il s'ensuit que si les remèdes agissent comme moyen curatif, ils ne peuvent également apporter leur pouvoir curatif en pratique que pour changer par leur force l'état de santé de l'homme grâce à la production de symptômes particuliers, et nous devons ainsi seulement nous tenir aux accès morbides que les remèdes font naître dans les organismes sains comme la seule évidence possible de leur pouvoir curatif intrinsèque, pour expérimenter quelle force de production morbide, c'est à dire quelle force de guérison des maladies siège en chaque remède isolé. »

Paragraphe 17 : « Mais chaque expérience pure et chaque essai exact nous convainquent, que, à partir de symptômes **opposés** du remède (dans la méthode **antipathique, enantiopathique ou palliative**) les symptômes morbides persistants sont si peu supprimés ou détruits, qu'après un soulagement apparent de courte durée, ils éclatent de nouveau à un degré d'autant plus fort et s'aggravent notoirement... »

Paragraphe 22 : « La faculté de guérison des médicaments repose sur leurs symptômes semblables à ceux de la maladie et prédominant en force sur ceux-ci, de telle façon que chaque cas isolé de maladie est détruit et supprimé de la manière la plus certaine, la plus radicale, la plus rapide et la plus durable par un remède qui surpasse la maladie en force, remède capable de produire lui-même (sur l'état de santé de l'être humain) la totalité des symptômes de cette maladie de la manière la plus ressemblante et la plus complète. »

Paragraphe 28 : « Il s'ensuit donc de toutes les expériences incontestablement ... que **les puissances morbides possèdent un pouvoir subordonné et limité, souvent très limité ; les forces médicinales, elles, possèdent un pouvoir absolu, inconditionnel, et largement prépondérant pour désaccorder de façon morbide l'état de santé humain.** »

Paragraphe 96 : « Après que le médecin a fini de mettre par écrit ces questions, il note encore ce qu'il observe lui-même chez le malade 1) et demande si l'une ou l'autre des ces choses qu'il vient de remarquer, était déjà particulière au malade au temps où il se portait encore bien.

- 1) Par exemple : Comment s'est comporté le malade pendant la visite, s'il était de mauvaise humeur, querelleur, s'il faisait tout à la hâte, pleurnicheur, craintif, désespéré ou triste, ou calme, rassuré et cetera ; s'il était tout endormi, ou si en général il ne pouvait réfléchir ? s'il était enroué, ou parlait très bas, ou s'il disait des choses déplacées ou d'un genre quelconque ? comment est la couleur du visage et des yeux, et la couleur de la peau en général, comment est la vivacité et la force de la mine et des yeux, comment

est la langue, la respiration, l'odeur de l'haleine et l'ouïe ? combien les pupilles sont-elles dilatées ou resserrées et avec quelle rapidité changent-elles à la lumière et dans l'obscurité ? comment est le poulx ? comment est le ventre ? la peau est-elle humide, sèche chaude ou froide, et dans quelles parties ou sur tout le corps ? si le malade est couché la tête penchée en arrière, la bouche à demi ou complètement ouverte, les bras croisés au dessus de la tête, s'il est couché sur le dos et dans quelle attitude est-il couché ? avec quel effort se lève-t-il, et tout ce qui est frappant dans la perception peut être observé par le médecin sur le malade. »

Le paragraphe lui-même fut identique de la deuxième à la sixième édition, mais la note 1) ajoutée n'est restée définitive qu'à partir de la troisième édition.

Paragraphe 119 : « Mais exceptés ces remèdes narcotiques (décrits dans le paragraphe 118: note du rédacteur), les médicaments par les expérimentations à doses modérées chez des sujets sains créent seulement la même action primaire, c'est à dire ces symptômes perçus avec lesquels le remède change l'état de santé de l'homme, et produit par lui-même un état morbide de plus longue ou plus courte durée. »

Paragraphe 145 : « Quand le médecin n'a pas pris lui-même et a administré le remède à expérimenter à une autre personne, celle-ci doit noter clairement ses sensations, incommodités, accidents et les changements de l'état de santé qu'elle a eu dans le temps même où ils ont eu lieu, avec l'indication du temps écoulé depuis la prise du médicament jusqu'au commencement de chaque symptôme, et le temps de la durée du symptôme s'il a duré longtemps. – Le médecin lit la rédaction en présence de la personne en expérimentation, tout de suite après la fin de l'expérimentation, ou si l'expérimentation dure plusieurs jours, il fait cette lecture chaque jour pour que l'expérimentateur, en ayant encore tout en mémoire fraîche, puisse être interrogé sur la nature exacte de chaque accès et que le médecin puisse écrire les circonstances ainsi informées proches ou les changer d'après les déclarations de l'expérimentateur. »

Une note supplémentaire fut ajoutée à la fin du paragraphe dans les cinquième et sixième éditions de l'Organon.

Paragraphe 156 : Note spécifique de la troisième édition : « Mon âge permet peut-être encore de communiquer au monde le traitement particulier des maux chroniques, pour lequel j'ai employé les cinq dernières années de ma vie avec un bon résultat – ce n'est pas un petit travail. »

Paragraphe 180 : Note spécifique de la troisième édition : « Ce n'est que dans une maladie compliquée, par exemple quand la maladie vénérienne chancreuse réside dans le corps avec la maladie des fics et aussi la maladie galeuse, qu'il est impossible d'accomplir la guérison complète avec un seul remède. Il faut alors employer alternativement le remède homéopathique (spécifique) qui convient de façon homéopathique pour une ou les autres maladies. »

Paragraphe 220 : Extrait d'une note spécifique de la troisième édition : « La maladie des fics... est un produit de l'infection entière de l'organisme, surtout par cohabitation vénérienne. Elle produit habituellement une gonorrhée de mauvaise nature ou gonorrhée du gland, par laquelle des excroissances, souvent humides et légèrement saignantes, poussent, surtout derrière la couronne du gland, ensuite aussi dans les

autres parties des organes génitaux sous la forme de choux-fleurs, très souvent, si cette gonorrhée est chassée par des choses externes dessicatives et par des injections. Pourtant elles apparaissent aussi seules après une telle infection et sans gonorrhée préalable sous forme de verrues sèches à ces parties, quoique rarement. Ces excroissances sont le symptôme local de cette maladie, comme le chancre l'est dans la maladie vénérienne chancreuse. Ces deux maladies n'ont rien en commun, d'après leur nature, et cependant on a la maladie des fics parce qu'elle provient de la même façon d'une infection vénérienne semblable à la maladie vénérienne chancreuse... On n'améliorera rien par une destruction locale univoque du symptôme local, mais tout s'aggrave ; la maladie interne des fics se distingue alors d'une façon aggravée ; - ensuite soit les condylomes ressortent comme souvent plus nombreux aux parties génitales ou bien à l'anus, aux aisselles, extérieurement dans le cou et sur le cuir chevelu, mais surtout à l'intérieur de la bouche et aux lèvres, ou bien il se forme d'autres grands maux du corps (raccourcissement des tendons et cetera). – Soit si on se sert contre cette maladie chronique miasmatique singulière, que j'ai trouvée le premier, du suc de *Thuya occidentalis* ici homéopathique... dans la très petite dose de la trentième centésimale hahnemannienne intérieurement et frotté en même temps, dès que le remède interne a montré déjà une amélioration considérable, les fics étant traités extérieurement avec le suc non dilué de *Thuya*, le but de la guérison complète interne et externe est atteint d'autant plus certainement, si le doux suc de ce médicament homéopathique, placé en même temps immédiatement sur le symptôme, assiste et complète le traitement interne – ainsi chaque destruction locale contraire au but et corrosive des fics, sera évitée. – Ceci est presque la seule maladie miasmatique chronique avec un symptôme local, qui, quand elle est largement prospère, exige aussi le placement du remède homéopathique extérieurement. »

Paragraphe 229 : (extrait inchangé ultérieurement depuis la troisième édition) « ... dans tous les cas de maladie à guérir, l'état de l'âme du malade est reçu comme un des plus excellents dans la totalité des symptômes si l'on veut tracer une image fidèle de la maladie pour pouvoir la guérir par homéopathie avec succès. »

Paragraphe 232 : « On ne guérira jamais conformément à la nature, c'est à dire jamais de façon homéopathique, si à chaque cas de maladie, même aiguë, on ne fait pas attention au symptôme des changements de l'humeur et de l'esprit et on ne choisit pas pour secourir, une telle puissance pathogène parmi les remèdes, capable de produire aussi elle-même d'après la ressemblance de ses autres symptômes avec ceux de la maladie, un état semblable de l'humeur et de l'esprit. 1)

- 1) Note : Ainsi *Aconitum napellus* produira rarement ou ne produira **jamais** une guérison rapide et durable quand l'humeur du malade est tranquille et égale ; aussi peu que *Nux vomica* quand l'humeur est douce et flegmatique, ni *Pulsatilla* quand l'humeur est gaie sereine et opiniâtre, ni *Ignatia amara* quand l'humeur est invariable et n'incline ni à la frayeur ni à la contrariété.»

Paragraphe 250 : Traitement des maladies alternantes ; note spécifique de la troisième édition de l'Organon : « Si de tels états alternants de maladie ont duré depuis si longtemps, il siège à la base, une maladie miasmatique chronique qui est à approfondir et à guérir, de sorte que ses symptômes habituellement multiples peuvent être détruits par le ou les remède(s) homéopathique(s) adapté(s). »

Paragraphe 275 : Début du paragraphe : « Parmi les signes qui, dans toutes les maladies, surtout les maladies d'installation rapide (aiguës), montrent un petit commencement pas sensible par tous, d'amélioration ou d'aggravation, l'état de l'âme et l'état de toute la façon dont le malade se comporte, est le signe le plus sûr et le plus évident. »

Paragraphe 319 : Début du paragraphe : « Je trouve ici nécessaire de faire mention du soi-disant **magnétisme animal**, différent de la nature de tous les autres remèdes, ou mieux du **mesmérisme** (pour désigner son premier fondateur, avec reconnaissance à Messmer). »

Synthèse de la troisième édition de l'Organon :

L'avant-propos de la troisième édition montre que Hahnemann sentait que la durée de son existence future semblait limitée (il se trompait), et qu'il mettait en valeur la diffusion de la deuxième édition de l'Organon.

Voici une citation de B. Luft et de M. Wischner (1) : « Aucune de deux éditions contiguës ne se ressemble plus que les deuxième et troisième éditions de l'Organon. » Cependant, bien que cette affirmation se vérifie, tout a été relu à la virgule près de la deuxième à la troisième édition de l'Organon. Et cette remarque pourrait s'appliquer pour chaque nouvelle édition de l'Organon.

Les paragraphes un à 81 exposent les bases conceptuelles de l'homéopathie.

Le concept de guérison (paragraphes un à trois), le concept de conservation de la santé (paragraphe quatre), la compréhension de la maladie (paragraphes cinq à 12), le mode d'action des médicaments (paragraphes 13 à 19, 24 à 29, 74 à 77), la loi de guérison (paragraphes 20 à 23, 45 et 46), l'effet de deux maladies simultanées dans le même corps (paragraphes 30 à 44), les errements de la thérapeutique non homéopathique (paragraphes 47 à 64), les trois manières d'employer les remèdes (paragraphes 65 à 73, 78 à 81), sont présentés et développés.

Les concepts et leur ordre de présentation sont les mêmes que dans la deuxième édition de l'Organon.

Dans la note du paragraphe un, Hahnemann attaque, avec raison, la médecine théorique de son époque, qui dévalorisa longtemps l'image de la Médecine.

Trois paragraphes sur le mode d'action des médicaments (13, 15, 17) sont restés définitifs à partir de la troisième édition.

Extrait du paragraphe 25 : « ... chaque jour et chaque heure, plusieurs causes produisant des maladies influent sur nous, mais elles ne peuvent faire cesser notre équilibre ni nous rendre malades ; l'activité de la force du maintien de la vie résiste en nous à la plupart de ces causes 1) ; en règle générale, l'homme reste bien portant.

1) J'excepte dans cette réflexion l'influence des puissances pathogènes, des grands miasmes spécifiques, celui du typhus, de la peste bubonneuse du levant et de la

peste jaune américaine, celle des autres épidémies contagieuses, celle de la variole, de la rougeole, de la fièvre scarlatine lisse, de la miliaire pourprée, comme aussi celle de la maladie chancreuse vénérienne, de la gonorrhée avec fics, de la gale des ouvriers en laine, et cetera qui possèdent certainement une puissance de contagion presque sans restriction chez l'homme. Je dis **presque** ; car il n'y a que peu d'exceptions parmi celles-ci. »

L'extrait de ce paragraphe était identique dans la deuxième édition, mais la note 1) est spécifique de la troisième édition. À partir de la quatrième édition, Hahnemann considère que l'homme est en règle générale porteur d'une maladie chronique latente. En ce qui concerne la note, les maladies épidémiques sont restées des maladies infectieuses actuelles, sauf la maladie vénérienne chancreuse qui comprenait déjà au moins trois maladies différentes (syphilis, herpès génital et chancre mou), et la gonorrhée avec fics qui regroupe deux types de maladies différentes souvent isolées. Nous y reviendrons plus loin. L'expression et cetera à la fin des maladies présentées manque de rigueur scientifique.

Ce paragraphe est absent des première, quatrième, cinquième et sixième éditions de l'Organon.

La méthode allopathique de traitement des maladies est développée dans les paragraphes 48 à 63 des deuxième et troisième éditions de l'Organon. Elle y est violemment critiquée par Hahnemann, et je ne l'ai donc pas retenue comme base conceptuelle de l'homéopathie.

Les paragraphes 82 à 318 traitent de la nature du procédé curatif homéopathique.

Le plan de cette partie est présenté au paragraphe 82.

Les paragraphes 83 à 109 traitent de « ce qu'il est nécessaire de savoir de la maladie dans le but de guérir. » Ces paragraphes sont très proches des deux premières éditions de l'Organon. Le maître à penser de l'observation médicale fut pour Hahnemann, Hippocrate.

Les paragraphes 110 à 152 concernent la recherche des instruments destinés à la guérison des maladies naturelles, et la recherche de la puissance pathogène des médicaments.

Les paragraphes 111 à 125 étudient la recherche des effets propres de chaque médicament. Le maître à penser pour l'expérimentation des remèdes fut pour Hahnemann, Albrecht von Haller. Les principes d'expérimentation des médicaments sur d'autres personnes et sur le médecin lui-même sont exposés dans les paragraphes 126 à 149. Ces principes, clairement formulés dans la deuxième édition, restent semblables dans les éditions suivantes de l'Organon. Les paragraphes 150 à 152 montrent comment la Matière médicale homéopathique fut construite à partir des effets purs des médicaments.

Les paragraphes 153 à 318 concernent l'emploi des médicaments pour la guérison des maladies naturelles.

Les paragraphes 153 à 167 présentent les généralités sur le choix du médicament homéopathique et sur l'action curative du médicament homéopathique. Leur intérêt pratique est resté considérable.

Les paragraphes 168 à 180 traitent des mesures pour la guérison quand la réserve de remèdes connus est trop petite.

Dans la première édition de l'Organon, une seule maladie pouvait siéger dans le corps à la fois ; dans la deuxième édition de l'Organon, deux maladies pouvaient siéger dans le corps simultanément ; dans la troisième édition de l'Organon (paragraphe 180), trois maladies peuvent siéger simultanément dans le même organisme, et cette affirmation restera dans les éditions ultérieures de l'Organon.

Les paragraphes 181 à 193 exposent les mesures pour la guérison des maladies présentant trop peu de symptômes, appelées maladies partielles. Ces paragraphes très proches ou identiques à ceux des éditions précédentes resteront peu modifiés dans les éditions suivantes de l'Organon.

Parmi les maladies partielles, les paragraphes 194 à 228 exposent le traitement des maladies ayant seulement des maux locaux.

Le paragraphe 220, présent dans les trois premières éditions de l'Organon, a une formulation identique dans les deuxième et troisième éditions; en voici le début : « Toutes ces maladies avec un mal local prédominant doivent donc, si l'on veut agir radicalement, être guéries seulement par l'usage interne d'un remède homéopathique adapté à la totalité complète des symptômes... »

Puis dans une très longue note, Hahnemann déconseille vivement les traitements locaux des ulcères et/ou des adénopathies inguinales sexuellement transmissibles, et les traitements locaux des éruptions galeuses. Pour les premiers, la meilleure préparation mercurielle apportée par voie interne guérit complètement la maladie ; pour les éruptions galeuses, une préparation d'un antipsorique (terme absent des éditions précédentes de l'Organon) donné par voie interne sans application externe de soufre. « Il n'est pas nécessaire pour une gale jeune ou ancienne d'utiliser, en dehors de l'usage interne du meilleur antipsorique, du soufre en usage externe. »

Cependant Hahnemann admet ensuite l'usage de l'arsenic par voie locale pour quelques cancers pas très extensifs du visage. « Si la maladie générale interne chronique ... est guérie par un remède adapté de façon homéopathique et utilisé par voie interne ... une guérison complète de la totalité de la maladie s'ensuit dans laquelle l'arsenic effectuera ici l'aide nécessaire pour le symptôme local. » Ce passage sur l'usage local de l'arsenic restera spécifique de la troisième édition de l'Organon.

Hahnemann parle ensuite, dans cette note, de la maladie des fics avec ou sans gonorrhée (passage précédemment cité) ; j'ai préféré parler de maladie des fics plutôt que de maladie des condylomes, car les excroissances vénériennes sexuellement transmissibles sont au moins de deux types : les principales sont les condylomes vénériens externes ou internes chez la femme (dont certains peuvent favoriser le cancer du col de l'utérus), et les molluscum contagiosum vénériens : ce sont deux maladies différentes. Pour Hahnemann, cette maladie qu'il a découverte lui-même, provient « presque toujours d'une contamination vénérienne » ; mais les fics génitaux peuvent effectivement être non sexuellement transmissibles; Hahnemann avait noté ce fait dans « Instruction pour les chirurgiens concernant les maladies vénériennes ... » (1789) (7) ; voici un extrait du paragraphe 350 : « Les verrues et les excroissances non vénériennes des organes génitaux des deux sexes ... ne sont ni précédées ni accompagnées de symptômes vénériens.» Hahnemann abandonnera (à tort) cette assertion dans les maladies chroniques pour considérer la maladie des fics (qu'il appellera la sycose) comme une infection à miasme stable exclusivement sexuellement transmissible. En ce qui concerne les gonorrhées, nous savons qu'elles peuvent être d'origine multiple (gonocoques, Chlamydiae, Mycoplasmes pour citer les principaux germes impliqués), qu'elles sont exclusivement sexuellement transmissibles, et que la gonorrhée est indépendante de l'infection provoquant les fics. Rarement cependant, une infection sexuellement transmissible multiple avec gonorrhée et fics peut se produire, comme une

gonorrhée peut accompagner une ulcération génitale sexuellement transmissible, ou comme plusieurs infections sexuellement transmissibles peuvent se produire successivement, par contaminations répétées.

Enfin l'application locale de Thuya ne deviendra plus systématique pour les excroissances sycotiques, dans « Les maladies chroniques », mais réservée aux excroissances les plus volumineuses et les plus résistantes au traitement interne.

Nous avons déjà vu que les ulcérations génitales par infection sexuellement transmissible étaient elles aussi d'origine multiple.

Il serait donc souhaitable de relativiser la valeur de la sycose et de la luèze, décrites dans « Les maladies chroniques » comme maladies chroniques à miasme stable.

Les paragraphes 229 à 244 exposent le traitement des maladies de l'esprit et de l'âme. L'extrait du paragraphe 229 et quatre paragraphes de la troisième édition (232, 235, 238, 241) sont restés définitifs dans les éditions suivantes de l'Organon. Seuls cependant les paragraphes 229 et 232 ont été cités. Les autres paragraphes se rapportent à une distinction entre maladies de l'esprit et de l'âme provenant d'une maladie corporelle, et donc considérées comme des maladies partielles internes, et maladies de l'esprit attachées et entretenues par l'âme elle-même. Cette distinction ne permet pas d'aboutir à un mode de traitement particulier pour chacune d'elles, et je ne l'ai pas relevée.

Les paragraphes 245 à 257 exposent le traitement des maladies alternantes, maladies alternantes atypiques puis typiques. Deux notes spécifiques de la troisième édition (paragraphes 250 (cité) et 256) expliquent la difficulté de certains traitements de ces maladies, par l'existence d'une maladie miasmatique chronique sous-jacente.

Les paragraphes 258 à 287 traitent de la manière d'employer les remèdes et du régime de vie à observer par le malade.

Les paragraphes 283 à 285 présentent les règles de vie dans les maladies chroniques ; ces règles sont de plus en plus élaborées de la première à la sixième édition de l'Organon. Par contre, l'absence de règles hygiéniques dans les maladies aiguës, développée aux paragraphes 286 et 287, restera constante et peu modifiée dans les six éditions de l'Organon ; ce principe de traitement des maladies aiguës avait déjà été exposé dans la Médecine de l'expérience (2).

Les paragraphes 288 à 296 présentent le choix des médicaments, puis la préparation des médicaments pour leur usage homéopathique.

Au paragraphe 292, une note explique la préparation des remèdes végétaux exotiques ; cette longue note restera inchangée dans les éditions ultérieures de l'Organon. Les autres paragraphes concernant la préparation des remèdes sont souvent plus précis que dans les éditions précédentes mais modifiés dans les éditions ultérieures à la troisième édition de l'Organon, par l'évolution des recherches et de la pratique d'Hahnemann.

Les paragraphes 297 à 318 exposent la prescription des médicaments pour leur usage homéopathique. La prescription d'un remède unique à la fois reste une constante dans les six éditions de l'Organon. La nécessaire exigüité de la dose « quand la maladie ne repose pas à l'évidence sur une altération considérable d'un viscère important (et aussi quand elle fait partie des maladies chroniques et compliquées) et qu'est tenue éloignée du malade (même : adverbe ajouté dans la sixième édition) pendant le traitement toute autre influence médicinale étrangère » (extrait du paragraphe 304, identique des troisième au cinquième éditions de l'Organon, un adverbe cité entre parenthèses a été ajouté à la sixième édition), est développée aux paragraphes 300 à 304.

Dans une note du paragraphe 312, qui n'existe que dans les troisième, quatrième et cinquième éditions de l'Organon, Hahnemann présente la manière de secouer la solution. Par ce procédé, « l'esprit du remède se déploie toujours plus, se développe, et sera rendu plus frappant dans son effet sur les nerfs. »

Paragraphe 313 : « L'effet du médicament sous forme liquide se produit d'une manière si pénétrante sur des organismes humains vivants, se propage à partir du point de la fibre sensible douée de nerfs, sur lequel le remède sera placé en premier, avec une rapidité si inconcevable et une telle généralisation sur toutes les parties du corps vivant, que l'on peut presque nommer cet effet des médicament un effet spirituel (dynamique, virtuel) » Ce paragraphe identique de la deuxième à la cinquième édition de l'Organon, disparaîtra dans la sixième édition. Une note supplémentaire sera ajoutée à ce paragraphe dans la cinquième édition.

On retrouve dans ces deux derniers extraits de paragraphes l'empreinte du vitalisme et du spirituel en médecine, déjà exposée dans « Esculape dans la balance » (2) en 1805.

Les paragraphes 319 et 320 traitent du magnétisme animal ou mesmérisme ; ces paragraphes n'existaient pas dans la deuxième édition de l'Organon. Hahnemann employait les passes magnétiques dans sa pratique médicale comme cela a été relevé en 1816 (3), en 1821 (4), et pendant la période parisienne. La présentation de cette pratique a été modifiée dans les éditions ultérieures de l'Organon.

Voici une autre citation de B. Luft et M. Wischner : « Les quelques nouveautés (entre les deuxième et troisième éditions de l'Organon : note du rédacteur) ne se rapportent presque exclusivement qu'à la recherche, le déroulement et le traitement des maladies chroniques. » Je trouve cette affirmation un peu réductrice par rapport à ce qui vient d'être rédigé sur la troisième édition de l'Organon.

La présentation résumée de l'Organon, absente de la première édition, a été en majeure partie élaborée dans la deuxième édition de l'Organon dont une grande partie est restée définitive dans les éditions suivantes. C'est pourquoi cinq extraits seulement de la troisième édition, appartenant aux bases conceptuelles de l'homéopathie, sont restés définitifs dans les éditions suivantes.

Il existe deux paragraphes communs (147 et 149 de la première édition) de la première à la sixième édition de l'Organon. Il existe six paragraphes communs entre la première et la deuxième édition de l'Organon : c'est dire si les deux premières éditions de l'Organon sont éloignées l'une de l'autre dans la formulation. Mais la structure de présentation de l'Organon a été établie et est restée inchangée depuis la première édition de l'Organon. J'ai relevé 39 paragraphes identiques de la deuxième à la sixième édition de l'Organon (5).

Deux cent vingt paragraphes sont communs entre la deuxième et la troisième édition de l'Organon : ces deux éditions sont effectivement très proches. Les parties les plus proches entre ces deux éditions concernent l'observation médicale, élaborée précisément dès la première édition de l'Organon (paragraphes 83 à 109), l'expérimentation des remèdes (paragraphes 100 à 152), et le traitement des maladies partielles (paragraphes 181 à 193 identiques) ; ces deux dernières parties représentent l'héritage de la deuxième édition de l'Organon. Le traitement des maladies de l'esprit et de l'âme est en grande partie l'héritage de la troisième édition.

J'ai retrouvé 12 paragraphes inchangés de la troisième à la sixième édition de l'Organon, paragraphes différents des paragraphes identiques dans les éditions précédentes.

La première édition de l'Organon comporte 269 paragraphes ; la deuxième édition présente 318 paragraphes mais trois paragraphes sont manquants, soit 315 paragraphes ; la troisième édition compte 319 paragraphes. La sixième édition de l'Organon ne compte que 291 paragraphes.

Hahnemann a exclu des éditions de l'Organon toute théorie sur les causes de la maladie. Les six éditions de l'Organon ne contiennent pas d'exemple clinique de la méthode homéopathique.

3. EVOLUTION DE SAMUEL HAHNEMANN APRES 1824 :

Evolution des principales publications de Samuel Hahnemann :

1827 : dernier volume la deuxième édition de la Matière médicale pure.

1828 à 1830: première édition du traité des Maladies chroniques.

1829 : quatrième édition de l'Organon.

1831 : écrits mineurs sur le traitement et la prévention du choléra asiatique.

1830 à 1833 : troisième édition de la Matière médicale pure.

1833 : cinquième édition de l'Organon.

1835 à 1839 : deuxième édition du traité des Maladies chroniques.

1992 : publication de la sixième édition originale de l'Organon (dont la rédaction fut terminée en 1842) (les publications allemande de 1921, anglaise de 1922, et française de 1952 portent sur une copie de la sixième édition de R. Haehl, mais pas sur l'original obtenu par W. Boericke, et conservé à San Francisco).

Evolution personnelle de Samuel Hahnemann :

Hahnemann vécut 14 ans à Köthen ; veuf depuis 1830, Hahnemann se remaria en 1835, où il partit pour Paris, avec sa femme Mélanie. Hahnemann reprit sa pratique médicale à Paris, avec l'aide de Mélanie, presque jusqu'à la fin de sa vie. Hahnemann mourut le 2 juillet 1843 à Paris, à l'âge de 88 ans.

4. CAS CLINIQUES DANS LES JOURNAUX DE MALADES D'HAHNEMANN :

Hahnemann utilisa la similitude et la prescription d'un médicament à la fois depuis 1796, année de la parution de « Essai sur un nouveau principe... » (2). Il pratiqua l'homéopathie depuis 1800-1801, date où il commença ses journaux de malades manuscrits, mais le premier volume de la série allemande est resté manquant.

J'ai pu consulter le huitième volume de la série allemande (D8), le seizième volume (D16) publié de la série allemande (3), et le vingt-deuxième volume (D22) publié de la série allemande (4). L'allemand gothique manuscrit des journaux de la série allemande est resté pratiquement illisible pour moi jusqu'à présent.

J'ai étudié sur microfiches les douze premiers volumes disponibles de la série française (DF2 à DF12), le premier volume de la série française est également manquant.

Notes de lecture de la série allemande :

Les observations sont datées chronologiquement tous les jours de l'année.

Le **huitième volume (D8)** commence le premier septembre 1809 et se termine le 18 avril 1811 : c'est donc la période de la parution de la première édition de l'Organon (1810).

Le nom des patients et les dates d'observations sont bien lisibles. Hahnemann écrivait parfois des notes de répertoire en latin bien lisible. Elles ne comportent le plus souvent qu'un seul remède par note ; si plusieurs remèdes sont rapportés pour une seule note, ils ne sont que très rarement valorisés en deux degrés. Les prescriptions médicamenteuses sont souvent bien lisibles. Hahnemann ne prescrivait qu'un seul remède à la fois, mais parfois deux remèdes successivement dans la même prescription. Placebo faisait partie de ces prescriptions. Les posologies médicamenteuses restent peu compréhensibles pour moi ; la répétition du remède n'est pas clairement notée. Il existe un espacement d'une semaine au moins entre chaque prescription. Je n'ai pas retrouvé d'observation de maladie chronique où le même remède est prescrit tout le long de l'observation.

Le **seizième volume (D16)** (3) commence le 9 octobre 1817 et se termine le 29 août 1818. Les consultations datées en ordre chronologique, rapportent des consultations au cabinet de Hahnemann, des consultations par lettre, et parfois des consultations par contact d'une tierce personne. Hahnemann consultait parfois avec ses disciples ; six de ceux-ci, relevés dans ce volume, figurent également dans les expérimentateurs de la première édition de la Matière médicale pure. Les observations, soigneusement écrites, sont parfois rapportées au jour le jour. Les antécédents de gale sont rapportés dans 64 observations, les antécédents de syphilis dans 13 observations, les antécédents de maladie des fics dans trois observations. Les consultations sont souvent très rapprochées : tous les deux jours, tous les trois jours, tous les cinq jours, parfois plus espacées. 203 patients ont été recensés.

La prescription est explicitée parfois par la justification textuelle du choix des remèdes, parfois par des notes de répertoire écrites en allemand. Les notes de répertoire ne comportent souvent qu'un seul remède, rarement plusieurs remèdes, et très rarement plusieurs remèdes valorisés en deux degrés.

Souvent les observations se terminent sans prescription médicamenteuse. Il existe des prescriptions hygiéniques dans les maladies chroniques. Un seul remède à la fois est prescrit ; 111 remèdes différents ont été relevés dans ce volume dont 83 remèdes de prescription homéopathique et 28 autres remèdes retrouvés dans les notes de répertoire. Placebo semble souvent employé, mais aussi le mesmérisme, parfois le magnétisme minéral et l'électricité. Les dilutions utilisées s'étendent de la première à la trentième centésimale hahnemannienne. Hahnemann semblait utiliser aussi d'autres dilutions que les centésimales, en particulier pour Mercurius solubilis, mais je ne les ai pas comprises.

Le **vingt-deuxième volume (D22)** (4) commence le 11/02/1821 et se termine le 21/10/1821.

Il contient deux lots de patients différents, un de Leipzig, l'autre de Köthen, pendant une période identique. Il n'y a pas de patient dans ce journal entre le 25 et le 28 avril (déménagement et emménagement). Le volume compte 415 patients dont 78 qui ont suivi Hahnemann de Leipzig à Köthen. L'intervalle entre deux consultations d'un même patient présente un pic de fréquence maximale à deux jours puis à sept jours.

Extrait de l'observation de Monsieur Eduard E., page 77, ligne 37 : « doit être porteur de gale et de condylomes ; origine vénérienne incertaine. » (extrait souligné dans le texte).

Le nombre de citations d'antécédents de gale, de maladie des fics et de syphilis n'a pas été rapporté dans ce volume.

36 des patients ont des rubriques de répertoire homéopathique dans leur observation ; 47 prescriptions médicamenteuses sont en relation directe avec des notes de répertoire ; ceci représente un peu plus de 5% des patients.

Un remède à la fois est prescrit, mais il existe rarement deux remèdes prescrits successivement sur la même ordonnance. 57 remèdes différents ont été relevés dans ce volume. Placebo représente à peu près 85% des prescriptions. Les remèdes sont prescrits per os ou en inhalation. L'usage du magnétisme, de l'électricité et du mesmérisme a été relevé, mais le nombre de cas pour chacune des pratiques n'a pas été chiffré. Les visites à domicile semblent rares et n'ont pas été relevées dans le journal des malades.

Notes de lecture des douze premiers volumes des journaux de malades de la série française (DF2 à DF12) :

Ces journaux furent écrits par Samuel et Mélanie Hahnemann, dont les écritures différentes étaient facilement reconnaissables. Les douze premiers volumes représentent 5028 pages manuscrites. Je me suis attaché seulement au travail de Samuel Hahnemann.

Les observations ne sont plus rapportées par ordre chronologique, suivant les jours de consultation comme dans la série allemande, mais par patient avec ses consultations successives. L'observation des malades chroniques peut durer des mois ou des années rapportées sur un ou plusieurs volumes des journaux de malades. On ne peut pas toujours dater précisément ces observations, écrites entre 1835 et 1843. Certaines observations rapportent les symptômes du patient au jour le jour comme dans les séries allemandes ; c'est probablement la raison pour laquelle ces volumes ont été appelés journaux de malades. Les consultations peuvent avoir lieu avec le patient, ou se produire par échange de lettres entre Samuel Hahnemann et le patient ou un de ses proches, ou par consultation d'un proche du patient auprès de Hahnemann.

La prise des observations est précise et soignée, autant au niveau de l'observation initiale que pour le suivi du patient. L'anamnèse, les symptômes physiques et psychiques décelables, les sensations du patient sont très souvent bien rapportées. L'état général du patient et le suivi de ses prescriptions médicamenteuses, et hygiéniques dans les maladies chroniques, sont notés au début de chaque consultation. Les observations de la série française m'ont paru plus complètes et plus élaborées que celles de la série allemande. Le rythme des consultations est le plus souvent d'une fois par semaine, mais parfois plus espacé.

Les notes de répertoire de Hahnemann sont presque toujours écrites en allemand, rarement en français, et jamais en latin ; elles m'ont semblé riches. Elles font rarement référence au répertoire de Jahr ou à celui de Bönninghausen. Chaque note de répertoire comporte le plus souvent plusieurs remèdes, parfois valorisés en deux ou trois degrés. Les symptômes répertoriés les plus souvent choisis semblent les sensations éprouvées par le patient, associées ou non à une localisation, et les symptômes généraux du patient. Parfois sont répertoriés des symptômes psychiques ou des symptômes locaux avec une modalité, rarement des symptômes plus élaborés avec sensation, localisation et modalité, ne conduisant qu'à un seul remède. Hahnemann fait preuve d'une mémoire tout à fait étonnante, et d'une connaissance profonde de nombreux remèdes, expérimentés ou non par lui-même.

Les prescriptions hygiéniques dans les maladies chroniques sont presque toujours rapportées. Leur description et leur suivi semblent aussi soigneux et élaborés que les prescriptions médicamenteuses. Je n'ai pas retrouvé de prescription hygiénique dans les observations de maladies aiguës.

Hahnemann ne prescrivait qu'un seul remède à la fois ; il prescrivait rarement deux remèdes successifs ou alternés, et dans ce cas placebo était souvent présent ; exceptionnellement trois remèdes successifs pouvaient être prescrits dans la même consultation. La répétition du remède, précisément notée, est habituellement quotidienne, mais souvent plusieurs fois par jour dans les maladies aiguës. Le nombre des remèdes prescrits et/ou répertoriés est bien plus important que celui rapporté dans les séries allemandes consultées.

La posologie des remèdes est précisément notée. Trois échelles de dilution sont principalement utilisées : les basses dilutions centésimales hahnemanniennes de six à 30, les hautes dilutions centésimales hahnemanniennes de 50 à 200 pour certains remèdes seulement à partir de 1838, et des dilutions 50 millièmes (LM ou Q) de 1 à 30 pour certains remèdes seulement, à partir de 1840. D'autres types de dilution sont utilisés pour Mercurius solubilis et Cinnabaris, mais je ne les ai pas compris. La dilution la plus fréquemment prescrite est la trentième centésimale (30 CH). Il semblait important pour Hahnemann de donner la dose minimale du remède, et de changer la dynamisation à chaque répétition du remède ; mais le choix de la dilution et de la dynamisation relevait à mon avis encore de l'expérimentation pour Hahnemann, même à la fin de sa vie.

Le même remède peut parfois être prescrit avec succès sur toute la durée de l'observation, y compris dans les maladies chroniques semblant liées à plusieurs miasmes; ce remède fait toujours partie des remèdes antipsoriques présentés dans les Maladies chroniques ; souvent les symptômes du patient conduisent Hahnemann à changer de remède. Hahnemann parle rarement de traitement antipsorique, mais n'a cité la sycose que trois fois, et jamais la syphilis dans ses observations : ces trois maladies chroniques miasmiques ne semblent donc que très rarement déterminantes en elles-mêmes pour les prescriptions à Paris. De plus, le traitement des maladies sexuellement transmissibles actives rapportées reste très mal systématisé, avec des résultats aussi aléatoires que ceux des autres maladies. Quelle que soit la prescription médicamenteuse, elle apparaît le plus souvent bien documentée, et cohérente avec l'observation.

Seules quelques rares observations où le mesmérisme a été utilisé sont rapportées au début de la pratique parisienne de Samuel Hahnemann.

Conclusions sur les journaux de malades :

Les principes généraux de la troisième édition de l'Organon sont mis en pratique dans les journaux de malades : prise de l'observation précise et aussi complète que possible ; prescription sur la similitude entre les symptômes du patient et les symptômes du remède prescrit ; règles hygiéniques précises dans les maladies chroniques ; prescription sur la globalité des symptômes du patient, en ne prescrivant qu'un remède à la fois, mais parfois deux remèdes successifs ; prescription de la dose minimale du remède ; (les principes précédents sont valables pour toutes les éditions de l'Organon) ; utilisation occasionnelle du mesmérisme. La référence aux trois maladies miasmiques chroniques est très rarement rapportée dans la pratique parisienne de Hahnemann ; il est donc probable que ces maladies chroniques étaient très rarement déterminantes pour la prescription médicamenteuse, surtout dans la pratique tardive de Hahnemann.

La simplicité du traitement médicamenteux, associée à la précision du suivi du patient rend les résultats des traitements facilement exploitables.

5. CONCLUSION GÉNÉRALE ET PROVISOIRE :

Sans le travail préalable des historiens allemands (1, 2, 3, 4), et sans les documents fournis par l'Institut pour l'Histoire de la Médecine de Stuttgart, ce travail n'aurait pu être réalisé. Grand merci à toutes et à tous !

La troisième édition de l'Organon représente une des publications majeures de Samuel Hahnemann. Il y affirma comme dans les deux éditions précédentes : « Les résultats de mes convictions sont déposés dans ce livre. » Ses convictions étaient alors celles de 1824.

La première édition de l'Organon avait mis en place les murs porteurs des éditions suivantes : la structure du texte avec les bases conceptuelles de l'homéopathie puis la nature du procédé curatif homéopathique. La deuxième édition de l'Organon permit, outre le remaniement complet du texte de la première édition, de mettre en place les principes d'expérimentation des médicaments chez l'homme sain et les principes de traitement des maladies partielles.

Depuis la publication de la deuxième édition de l'Organon, Hahnemann poursuivit son travail d'expérimentations des remèdes en publiant le sixième volume de la première édition et les deux premiers volumes de la deuxième édition de la Matière médicale pure. On sait que Hahnemann travaillait secrètement sur les maladies chroniques depuis 1816. Il semble que pendant la rédaction de la troisième édition de l'Organon, il y travaillait quotidiennement. Il n'est donc pas étonnant que cette troisième édition soit imprégnée de ses découvertes récentes : la maladie des fics qu'il appellera ensuite la sycose, et l'importance de l'imprégnation par des miasmes chroniques pour le traitement des maladies chroniques ou des maladies aiguës récidivantes. Le traitement de la maladie des fics par *Thuya occidentalis* par voie interne et en application locale ébauche la rédaction future proche de la partie théorique des Maladies chroniques.

La lecture des journaux de malades de Hahnemann dans sa pratique allemande et dans sa pratique parisienne montre une continuité presque totale entre les principes généraux présentés dans la troisième édition de l'Organon, et leur mise en pratique dans les observations recueillies. Les observations sont plus élaborées entre 1835 et 1843, que celles entre 1809 et 1821, mais la structure du travail clinique reste la même. Si trois maladies peuvent siéger dans le même organisme en même temps, et semblent relever de plusieurs remèdes différents successifs d'après la troisième édition de l'Organon, elles peuvent être traitées parfois efficacement par un seul et même remède dans la pratique parisienne de Hahnemann. Les maladies sexuellement transmissibles selon Hahnemann restent de systématisation douteuse et de traitement très approximatif. La dose minimale nécessaire de remède est une constante dans les observations des journaux de malades, bien que les dilutions et les dynamisations deviennent de plus en plus élevées avec l'avancement de la pratique de Hahnemann, sans critère de choix bien défini de celles-ci.

Bien que très proche de la seconde édition de l'Organon, la troisième édition semble un approfondissement bénéfique de la deuxième édition. Hahnemann aura plus de stabilité dans sa vie pour rédiger la quatrième édition de l'Organon. Elle sera construite sur des bases identiques, mais la rédaction sera bien différente. Les principes de la prise de l'observation,

héritage de la première édition, les principes d'expérimentation chez l'homme sain, héritage de la deuxième édition, et le traitement des maladies de l'esprit et de l'âme, héritage de la troisième édition, resteront cependant en place.

Remerciements

Merci à Monsieur Jean Rigouste pour les traductions latines et grecques.

Merci à l'Institut pour l'Histoire de la Médecine de Stuttgart, pour les microfiches des journaux de malades de la série française, pour les photocopies de la publication « Instructions pour les chirurgiens... », et pour les photocopies du journal allemand D8.

Merci au Docteur Guy Loutan, pour les nombreuses remarques et corrections pertinentes sur le texte de cet exposé, et pour avoir aimablement accepté de parrainer cette publication.

REFERENCES :

1. Hahnemann S. Organon-Synopse. Bearbeitet und herausgegeben von B. Luft und M. Wischner. Heidelberg : Haug, 2001.
2. Hahnemann S. Gesammelte Kleine Schriften. Herausgegeben von J.M. Schmidt und D. Kaiser. Heidelberg : Haug : 2001.
3. Hahnemann S. Krankenjournal D16 mit Kommentarband. Herausgegeben von R. Jütte. Stuttgart : Haug, 2004.
4. Hahnemann S. Krankenjournal D22 mit Kommentarband. Herausgegeben von R. Jütte. Stuttgart : Haug, 2008.
5. Laborier B. La première édition de l'Organon dans l'œuvre de S. Hahnemann ; la deuxième édition de l'Organon dans l'œuvre de S. Hahnemann. Site homéopathique de la Fondation Pierre Schimdt ; rubrique : publications divers : www.pierreschmidt.ch
6. Hahnemann S. Organon de l'art de guérir. Traduction par E.G. von Brunnow. Dresde : Arnold, 1824. Paris : Boiron, 1975.
7. Hahnemann S. Unterricht für Wundärzte über die venerischen Krankheiten. Leipzig, 1789 : 131.

Summary:

THE THIRD EDITION OF ORGANON IN THE WORK OF SAMUEL HAHNEMANN:

« Organon of the art of healing », title of the third edition of Organon, represents a major publication of Samuel Hahnemann. The sub-title *aude sapere*, which means: have the

audacity to be a wise man, persists unchanged like the title in the later editions of Organon. The third edition of Organon expresses Hahnemann's convictions on medicine in 1824.

The conceptual bases of homeopathy are elucidated in paragraphs 1-81: the concept of healing; the concept of health conservation; the understanding of disease; the action of drugs; the law of healing; the effect of two simultaneous diseases in the same body; three methods of drug employment; these conceptual bases are the same ones as in the second edition.

Paragraphs 82-318 treat of the nature of homeopathic curative process; they are made up in three parts: what is necessary to know of the disease in order to cure the disease, the research for tools destined to cure natural diseases and the research into the pathogenic strength of the drugs, and finally the employment of homeopathic drugs for the healing of natural diseases, associated with the study of the necessary patient's diet. The presentation of these parts is identical to the one of the second edition.

Hahnemann conserved the same numbering of paragraphs of the second edition of Organon, adding two subparagraphs in the third edition.

Two additional paragraphs, 319 and 320, deal with animal magnetism, called mesmerism.

220 paragraphs are common with the second and the third edition of Organon: these two editions are very close. The third edition presents 12 paragraphs unchanged till the sixth edition included.

The first edition of Organon has laid the foundations of the later editions; the second edition has laid the principles of proving of drugs in healthy people. The third edition increases the work of the second edition, especially about the treatment of psychic diseases, and inserts some knowledge of the three miasmatic chronic diseases which were part of Hahnemann's works at this time.

Study of Hahnemann's patients' diaries shows an almost total continuity between the general principles presented in the third edition of Organon and their practical clinical employment as recorded in the diaries. However the three miasmatic chronic diseases do not seem to be a guide for the prescription of remedies, especially during the Parisian Hahnemann's period.